



## Mairie

10 Impasse des jardins  
BP 1 - 44440 Teillé  
02 40 97 23 15  
mairie@teille44.fr

### Horaires de la mairie

- \* Du lundi au samedi de 9h00 à 12h
- \* Le vendredi après-midi de 14h à 16h30

### Horaires de la poste

- \* Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h
  - \* Le samedi de 9h00 à 11h30
- Tél : 02.40.97.26.00

**Fermeture de la Mairie et de l'Agence Postale le samedi 7 mai**

### Agenda du mois

#### Mars

24 - Pour le bon état des cours d'eau - COMPA

#### Avril

2 - La Bonne Pioche Bibliothèque

2 et 3 - Bourse aux vêtements  
16 - Italienne - Scène à Riaillé La Mauvraie

18 - Découverte du Monde « D'Angkor »  
Club des Ainés - lire en page 3

### ERRATUM Calendrier des Fêtes du PANORAMA

Le Bal des Ainés Ruraux aura lieu le 5 mai

Le tournoi de Tennis de Table aura lieu le **samedi 17 septembre** et non le 10.

Vivre Teillé Autrement

Les permanences de Vivre Teillé Autrement

se font le dernier samedi de chaque mois sur rendez-vous au 06.67.33.83.89

Assemblée Générale le jeudi 21 avril à 20h30 salle du restaurant scolaire

# TEILLÉ—Actualités



### ETAT CIVIL

**Décès** : le 27 février - DABOUISS Dominique - 82 ans  
le 28 février - ORHON Pierre - 79 ans

### Municipalité

#### Le parcours de santé du Plan d'Eau

Il a été installé pour le 1<sup>er</sup> jour du printemps.  
L'espace sport, détente et remise en forme pour adultes et adolescents comprend 10 agréés.



**BIENTÔT  
16 ANS !  
PENSEZ AU  
RECENSEMENT**



JOURNÉE DEFENSE  
ET CITOYENNETÉ  
**DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT  
DE DÉFENSE !**

[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)



Les filles et les garçons nés en **Janvier, Février, Mars 2000** sont invités à venir en Mairie, le mois de leur 16 ans, munis de leur carte nationale d'identité et du livret de famille.

### Nous poursuivons la liste des soldats de Teillé morts pour la France.

En ce mois de **Mars 1916** nous avons à déplorer les décès de :

Le 4 - **Auguste CHEUILHARR** (34 ans) né le 12 août 1881 au village de la Charpenterie, résidant à Paris 20<sup>ème</sup> Arr., tué à l'ennemi à Douaumont (Meuse).

Le 9 - **Hubert QUIGNON** (21 ans) né le 29 août 1894 au village de la Guignochère, tué à l'ennemi à Douaumont (Meuse).



#### La bonne pioche

Un samedi pour jouer en famille!

Avec les rendez-vous de « la bonne pioche », c'est parti pour une bonne dose de fous rires, de suspens autour de différents jeux à partager en famille !



Bibliothèque de Teillé  
Samedi 2 avril 2016  
de 10h 30 à 12h 30



« La bonne pioche » est animée avec des jeux de la ludothèque de Verdray « Atout Jeu »

Sur inscription au 06 26 43 70 43

Toutes les animations des 27 bibliothèques sur [www.pays-ancenis.com](http://www.pays-ancenis.com)

Communauté de Communes du Pays d'Ancenis (COMPA)  
Centre administratif : 10 rue de la République  
CS 80001 44194 ANCENIS CEDEX  
Tél. 02 40 95 31 89



### Transports scolaires

#### Rentrée 2016-2017

Vous avez du 1er mai au 15 juin pour inscrire ou réinscrire vos enfants au service de transports scolaires pour la rentrée de septembre 2016.

**Nouvelle inscription** : vous pouvez vous inscrire directement par Internet sur le site <http://sedeplacer.loire-atlantique.fr> ou à la mairie.

## Actualités divers

### Ecole Jacques DEMY : INSCRIPTIONS année 2016/2017

Maryse OUAIRY, directrice de l'école Jacques Demy, se tient à la disposition des familles désirant inscrire leur(s) enfant(s) pour septembre 2016: les mardi, jeudi et vendredi après la classe ou le lundi toute la journée. Merci de prendre rendez-vous au 02.40.97.71.98. ou par email : [ecolejacquesdemy@wanadoo.fr](mailto:ecolejacquesdemy@wanadoo.fr).

Une visite de l'école vous sera proposée, merci de vous munir du certificat d'inscription délivré par la Mairie, du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant.

### Ecole Saint Pierre de Teillé - INSCRIPTIONS année 2016/2017

Veuillez contacter M. Gildas CHAUVEAU, Chef d'établissement de l'école, par téléphone au 02 40 97 71 71 ou par mail à [ec.teille.st-pierre@ec44.fr](mailto:ec.teille.st-pierre@ec44.fr) si vous souhaitez inscrire votre ou vos enfants. Lors du rendez-vous qui vous sera proposé, vous devrez vous munir du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant.



### A.L.SH 3/10 ans du Sivom de Riaillé

### VACANCES de Printemps, 2 lieux d'accueil : Trans Sur Erdre et Pannecé

Les dossiers d'inscriptions pour l'accueil de loisirs des vacances de printemps (du 04 au 15 avril) sont disponibles jusqu'au jeudi 24 mars.

Vous pouvez les retirer aux accueils périscolaires et mairies de vos communes ainsi qu'à la Maison des Services à Riaillé ou via internet : [www.maison-services-riaille.com](http://www.maison-services-riaille.com)



#### RECHERCHE FAMILLES D'ACCUEIL

Notre Association accueille chaque année de jeunes étrangers pour des séjours académiques en France. Nos jeunes viennent de tous les horizons: ils sont Australiens, Finlandais, Norvégiens, Suédois, Italiens, Allemands, ... Ils ont entre 15 et 18 ans et souhaitent partager la vie d'une famille française bénévole, découvrir la culture et le système scolaire français.

Vous souhaitez accueillir un(e) étudiante étranger(e) pour une durée de quelques semaines à quelques mois?

Vous souhaitez faire découvrir à un(e) étudiant(e) étranger(e) votre façon de vivre, votre langue, la beauté de la France?

Vous souhaitez faire découvrir à vos enfants une autre culture, une autre façon de voir la France?

Apprendre le partage, la tolérance et l'ouverture sur le monde?

Alors rejoignez nous et devenez famille d'accueil!

Pour plus d'informations contactez:

#### JEUNESSE ETUDES VOYAGES

Mme Chantal HERVOUET

Tél: 02 40 65 34 27 / 06 83 78 08 53

Email: [chantal.hervouet@gmail.com](mailto:chantal.hervouet@gmail.com)



### Découverte du Monde

### LA PASSION D'ANGKOR



#### Film HD de Cécile CLOCHERET

Pendant 600 ans, l'une des plus fascinantes civilisations qu'a connue l'humanité fait fleurir son audace artistique sur le Cambodge, la Thaïlande et le Laos. Après un demi-millénaire de sommeil sous la jungle, les vestiges de l'Empire d'Angkor sont enfin mis au jour par les Français au 19ème siècle. Cécile Clocheret sillonne l'ancien royaume et nous fait partager l'émotion des premiers explorateurs. A travers ses rencontres, elle redonne vie aux forêts de pierre et met en lumière des traditions héritées des temps glorieux. Découvrez le génie d'un peuple créatif !

### Rendez-vous le Lundi 18 Avril 2016

Cinéma Eden d'Ancenis Séances 14h30 - 17h - 20h30

Adultes 5 € - Jeunes 3 €

Abonnement /6 séances : adultes 20 € et moins de 16 ans 10 €

### **RESTOS DU CŒUR D'ANCENIS - 61 Rue de l'Hermitage - Tél 02.40.83.12.98**

Comme chaque année, les Restaurants du Cœur poursuivront leur action cet été. La campagne d'été commencera le **11 avril** et se terminera le **08 novembre**.

Les inscriptions et la distribution alimentaire auront lieu **le mardi de 9h à 11h** toutes les semaines, sauf en juillet et en août où elles se dérouleront tous les 15 jours.

Pour les travailleurs en situation de précarité qui ne pourraient se présenter le mardi en raison de leurs horaires de travail, l'accueil sera assuré **le lundi de 18h à 19h** tous les 15 jours à partir du **11 avril**.

*Si vous êtes en situation difficile, les Restaurants du Cœur peuvent vous aider. Des bénévoles seront à votre écoute aux jours et horaires précisés ci-dessus.*

*Merci d'apporter les pièces justificatives concernant votre situation de famille ainsi que les documents attestant de vos ressources et de vos dépenses.*

## Vie associative Teilléenne

**à Riaillé-La Mauvraie**  
**Avril**  
**Samedi 16 à 21h**

**Italiennes-Scène**  
Théâtre - Tous publics à partir de 13 ans  
De Jean-François Sivadlier,  
par la Cie Illetto - Rennes (35)

Antoine Markowsky, metteur en scène esseulé, s'est attaqué à la Traviata, l'immense opéra de Verdi. Il vit un véritable cauchemar : le chef d'orchestre est despote, les chanteurs sont ingérables (ou absents !), la plus grande partie du budget du spectacle est passée dans la fabrication d'un canapé inutile, et la musique, à son grand malheur, prime toujours sur la mise en scène. En plus de cela, bien sûr, le temps presse car le jour de la première approche !

Si vous aimez à la fois le théâtre et l'opéra et que vous avez envie d'un spectacle original, direction la Mauvraie à Riaillé. Installez-vous sur la scène, comme si vous étiez le chœur qui va interpréter cette Traviata. Vous ne raterez rien des états d'âme des divas et des affres du métier de metteur en scène. C'est le monde à l'envers pour cette répétition folle, endiablée par les jeunes, et très bon comédiens, de cette nouvelle compagnie Rennaise.

Un spectacle en partenariat avec la commission culturelle municipale de Riaillé

Entrée 7,5 €. Réduit 5,5 €.  
moins de 14 ans 3 €

2016 Association «PETIT À PETIT» des Assistantes Maternelles

## Bourse aux vêtements ADULTES



**2 et 3 Avril**

**Dépot des articles :** Samedi 2 Avril, de 10h à 12h30

1 liste de 30 articles maximum par déposant  
(étiquetés, listés, propres et en bon état)

**Ventes :** Samedi 2 Avril, de 15h à 18h

Dimanche 3 Avril, de 10H à 12H

**Retrait des invendus :** Dimanche 3 , de 17H à 17H30

Renseignements : Linda Joignette 02 40 34 10 04 ; Cathia Bouillaud 02 28 00 14 88  
<http://asspetitpetit.blogspot.com>

## L'OUTIL EN MAIN DE TEILLE

Nous allons recevoir les inscriptions dès maintenant pour l'exercice 2016 / 2017, la rentrée s'effectuant en phase avec les périodes scolaires, à savoir : septembre prochain.

Cette initiation aux métiers manuels est ouverte aux jeunes, filles et garçons, âgés de 9 à 14 ans. Le cycle se déroulant sur une période de deux années, ne pourront participer à cette première cession que des enfants n'excédant pas 12 ans accomplis en 2016.

Priorité sera donnée aux enfants de la commune. Chaque candidat sera préalablement reçu en entretien, accompagné de ses deux parents, afin de bien prendre connaissance du concept, et des obligations qui y sont attachées, avant validation du dossier.

Le droit d'inscription annuel est fixé à 100 Euros.

Contact : 06 31 81 71 11

## Amicale des Retraités

**Vie du Club :** le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>ème</sup> jeudi du mois à 14 h. Changement horaire à compter du 1<sup>er</sup> avril (14h30). Il n'y a pas de club le 7 avril.

**Marche :** vendredi 1<sup>er</sup> avril à Ancenis (salle de la Charbonnière), vendredi 8 avril à St Mars la Jaille, vendredi 15 avril aux Touches, **vendredi 22 avril à Teillé, vendredi 29 avril à Teillé**, heure de rassemblement : 14 h.

**Questions pour des champions :** mercredi 20 avril à la Chapelle St Sauveur, à 14 h.

Tous les retraités sont invités à venir nous rejoindre le premier et troisième jeudi du mois à la salle polyvalente de Teillé pour passer un bon après-midi.

Le 18 février, en remerciement de leur participation à la vie de l'association, nous avons fêté Ninie CHEREL, Suzanne PICHON et Claude YANSENS.

# TEILLÉ—Actualités

## Vie associative Teilléenne

### CLUB MARCHE LES GODILLOTS D'ERDRE ET DONNEAU

#### Tous à la Rand'donneau du 1Er Mai 2016 à Teillé.

Comme chaque année nous organisons sur les sentiers du Canton deux randonnées ouvertes à tous de 20Km (départ à 8h coût 5€) et 10 km( départ entre 9h et 9h30 coût 4€). Ravitaillements et pot d'arrivée. Inscriptions à partir de 7h30 au plan d'eau de Teillé Minoration d'1€ si inscription au 06-61-32-93-75 avant le 01 Mai 2016.



#### Programme des Rando's d'avril 2016

(rassemblement des voitures par commune à 8h45!)

dates	Circuit	Départ 9 H
Mercredi 6 avril	ST JULIEN DE VOUVANTES	Parking de l'Orée du Bois RIAILLE
Dimanche 10 avril	ST JULIEN DE VOUVANTES	Parking de l'Orée du Bois RIAILLE
Mercredi 20 avril	BONNOEUVRE	Parking de l'Orée du Bois RIAILLE
Dimanche 24 avril	BONNOEUVRE	Parking de l'Orée du Bois RIAILLE

#### Marches plus rapides

Mercredi 13 Avril Terrain des Sports Teillé à 9H  
Mercredi 27 Avril Parking Terrain des sports à Pannecé à 9H

Il reste des places pour notre **voyage annuel en bus** des 16-17 Avril 2016 pour un coût de 100€ **A DINAN ET SA REGION** où se mêleront randonnées, tourisme, et convivialité.

Contacts : 02-40-97-84-39/02-40-97-84-64/02-40-97-34-95

## INFORMATIONS PRATIQUES

Notre course populaire est ouverte à tous à partir de 16 ans (2000 et avant). Le parcours d'environ 13 km emprunte les routes et chemins de notre beau territoire ainsi qu'une portion de l'ancienne voie ferrée, la Voie Verte.

Course	Les foulées du 1er mai - Teillé
Distance	13 km
Heure de départ	10 h
Lieu de départ et d'arrivée	Plan d'eau de Teillé

## INSCRIPTIONS

- ⇒ En ligne sur : [www.yanoo.net](http://www.yanoo.net)
- ⇒ ou sur : [www.acpays-ancenais.fr](http://www.acpays-ancenais.fr)

## RETRAIT DES DOSSARDS

Remise des dossards dès 8h30 sur le site du Plan d'eau de Teillé.

### TARIF DES INSCRIPTIONS

Licenciés FFA	6 €
Non licenciés	8 €

Inscription majorée après le 28 avril : 10 € pour tous

## RÉCOMPENSES

- ⇒ 1 coupe aux 3 premiers hommes et aux 3 premières femmes (Scratch)
- ⇒ Récompense au premier des catégories suivantes (non cumulable avec le classement scratch) :
  - Hommes : SH, VH1, VH2, VH3
  - Femmes : SF, VF1, VF2, VF3
- ⇒ 1 lot aux 400 premiers arrivants.

## SUR PLACE

- ⇒ Vestiaires et douches au terrain de sport
- ⇒ Buvette et restauration



## Pour information

L'association Articom, qui réunit les commerçants et artisans de Teillé vient d'élire un nouveau bureau. Il se compose comme suit :

- Président : Mr Florent Lirondière - Vice-président:Mr Julien Groizeau
- Trésorier : Mr Frédéric Richard - Vice-trésorier : Mr Guillaume Laurendeau
- Secrétaire : Mme Sophie Robic

Ce nouveau bureau et les artisans-commerçants Teilléens se réunissent pour préparer les journées commerciales des Samedi 23 et Dimanche 24 Avril 2016 dans la zone artisanale.

Ces journées commerciales sont ouvertes à tous ceux qui souhaitent participer et/ou adhérer à l'association. Ils sont les bienvenus ainsi que les producteurs locaux pour vente directe, les artisans, les créateurs. Ils seront accueillis sous chapiteau couvert.

Pour les modalités d'organisation, veuillez contacter Mr Florent Lirondière.

**GARAGE AUTOSYSTEM**  
Teillé

La station-service du Garage Autosystem de Teillé est ouverte :  
• toute la semaine aux horaires d'ouverture du garage  
• et le Dimanche matin de 10h à 12h30

Avec également, les véhicules d'occasion disponibles sur un parc ouvert toute l'année !

192, rue du Plan d'eau - 44440 TEILLÉ  
Tél. 02 40 97 22 06 - garage.autosystem@orange.fr

**Carbel** la santé pour tous

**HUROM** Importateur - distributeur

**Extracteurs de Jus**

- Fruits et légumes (racines, tiges...)
- Herbe d'orge, de blé Orties...
- Amandes, noix...
- Gingembre, Curcuma...

BLIGUET Christian - Le Bois Bautier  
44440 - TEILLE  
06.28.27.22.91 ou 02.40.97.23.25  
Démonstration à domicile

## REMERCIEMENTS

Michelle Dabouis, ses enfants et ses petits enfants remercient sincèrement les proches, les voisins, les amis pour toutes les marques d'affection qu'ils ont témoignées, les visites, envoi de cartes, de fleurs lors du décès de **Dominique**.

## PETITES ANNONCES

Nous fêterons bientôt les 60 ans de Teillé. Toutes personnes nées en 1956 et non inscrites sur les listes électorales sont invitées à se faire connaître auprès de Régine Laurandeau au 06.60.58.54.38 afin de se retrouver pour une journée festive.

SCEA Placier Productions recrute saisonniers pour la cueillette du muguet vers le 11/04/2015 pour les sites de Mauves sur Loire et le Loroux Bottereau. Journées de recrutement le 8 et 19 février, le 4, 11, 18 et 25 mars de 9h à 12h et de 14h à 17h . Et le 25 février de 9h à 12h Au 120 Route de Beau Soleil - 44470 Mauves sur Loire au 02.40.25.57.36

**Documents à présenter** : pièces d'identité, carte vitale, CV, certificat de séjour et autorisation de travail et acte de naissance pour les étrangers.

- \* Recherche femme de ménage - 3h/semaine bureaux - 02.40.97.22.06
- \* Terrain à bâtir - 1320 m<sup>2</sup> - la Rogerie - Tél : 02.40.97.23.41 ou 06.71.17.87.75
- \* Vends bois de chauffage (chêne sec) livraison à domicile - 06.29.80.24.22
- \* A louer appartement T3 rénové - centre bourg Teillé - 06.63.99.56.21

**Prochaine Parution** : 22/04/2016 Vos articles sont les bienvenus, (sous format WORD et non PDF) merci de les adresser à [mairie@teille44.fr](mailto:mairie@teille44.fr) avant le 15/04/2016.

Pour recevoir ce bulletin communal par courriel, il suffit d'écrire à : [mairie@teille44.fr](mailto:mairie@teille44.fr)

*Direction de la publication : C. ROUIL responsable commission communication Mise en page et impression : Mairie de Teillé*



## SPORT

**Site** : <http://www.fcmtl.net>

## Services de garde



### Pharmacie :

Permanences à l'extérieur de la pharmacie



### Gardes infirmières :

RÉTHORÉ Lise ou  
ROBERT Monique  
infirmières de Teillé au  
06.21.94.52.33



### BARTHELEMY Sylvie

infirmière de Riaillé au  
02.40.97.87.56



### Kinésithérapeutes

MÉZIERE Lucie &  
MANIÈRE Véronique  
39 rue du Haut-Bourg - TEILLE  
02.40.97.30.61 Cabinet, domi-  
ciles, sur RDV.



### Médecins et ambulances :

Composez le 15 (d'un téléphone fixe) ou 112 (appel européen) et demandez le CAPS pour avoir le médecin.



### Taxis :

BARTHELEMY Régis  
au 02.40.97.23.23

Pour motif médical 24h/24h  
LENEIL Antoine au  
06.74.75.73.73

Toutes distances 7j/7 et 24h/24



### Vétérinaire :

Centre Vétérinaire de  
Riaillé au 02.40.97.80.26

# **CONSEIL MUNICIPAL du 16 février 2016**

L'an 2016, le 16 février à 20 h 30, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur André GUIHARD, Maire.

**Présents :** André GUIHARD, Maire, Joseph TESTARD, Jérôme SQUELARD, , Catherine ROUIL, Arnaud PAGEAUD, Adjoints, Christophe LEBRETON, Lydia BEATRIX, Marie-Paule BLANLOEIL, Bertrand DABO, Fabrice ETIE, Aurélie FERRE, Anne GUILLET, Isabelle HARDY, Michel OUAIRY.

**Absents :** Réda BEN KEBIL, Christian PRIOU Angélique DELANOU, Nathalie GENEIX (pouvoir à Arnaud PAGEAUD), Christelle JAUNASSE (pouvoir à André GHUIHARD).

**Secrétaire de séance :** Marie-Paule Blanloeil

## **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 12 janvier 2016**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

## **Assurance Statutaire – Délib 2016-11**

Le Maire expose :

L'opportunité pour la Commune de pouvoir souscrire un ou plusieurs contrats d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents

Que le Centre de gestion peut souscrire un tel contrat, en mutualisant les risques en application de  
-la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale  
-du décret n° 86-552 du 14 mars 1986 pris pour l'application de l'article 26 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et relatif aux contrats d'assurances souscrits par les Centres de gestion pour le compte des collectivités locales et établissements territoriaux ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

Décide :

**Article unique :** La commune charge le Centre de gestion de négocier un contrat groupe ouvert à adhésion facultative auprès d'une entreprise d'assurance agréée, et se réserve la faculté d'y adhérer. Cette démarche peut être entreprise par plusieurs collectivités territoriales intéressées.

Ces conventions devront couvrir tout ou partie des risques suivants :

\* agents affiliés à la C.N.R.A.C.L. :

Décès, Accident du travail/Maladies professionnelles, Maladie ordinaire, Longue maladie / Longue durée, Maternité-Paternité-Adoption,

\* agents non affiliés à la C.N.R.A.C.L. :

Accident du travail/ Maladies professionnelles, Maladie grave, Maternité-Paternité-Adoption, Maladie ordinaire

Pour chacune de ces catégories d'agents, les assureurs consultés devront pouvoir proposer une ou plusieurs formules à la commune ou établissement.

Ces conventions devront également avoir les caractéristiques suivantes :

- Durée du contrat : 4 ans, à effet au 1er janvier 2017.

- Régime du contrat: capitalisation.

## **Prise en compte du code de l'urbanisme en vigueur depuis le 1er janvier 2016 pour la révision Plan Local d'Urbanisme – Délib 2016-12**

Conformément au décret n° 2015-1783 du 28 décembre 2015 relatif à la partie règlementaire du livre Ier du code de l'urbanisme et portant modernisation du contenu des plans locaux d'urbanisme, dans les cas d'une élaboration ou d'une révision prescrite sur le fondement du I de l'article L. 123-13 en vigueur avant le 31 décembre 2015, le conseil municipal peut décider que sera applicable au document l'ensemble des articles R. 151-1 à R. 151-55 du code de l'urbanisme dans leur rédaction en vigueur à compter du 1er janvier 2016, par une délibération expresse qui intervient au plus tard lorsque le projet est arrêté.

Monsieur le Maire rappelle que la révision du P.L.U de la commune de Teillé a été prescrite le 7 octobre 2014. Actuellement, la commune est en phase de révision. Le projet de P.L.U n'a pas encore été arrêté par le conseil municipal.

Compte tenu du stade d'avancement de la procédure de révision, il semble opportun d'intégrer dès à présent les évolutions réglementaires du livre Ier du code de l'urbanisme dans le futur PLU.

-Vu le Code de l'Urbanisme,

-Vu le décret n° 2015-1783 du 28 décembre 2015 relatif à la partie règlementaire du livre Ier du code de l'urbanisme et portant modernisation du contenu des plans locaux d'urbanisme,

-Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 7 octobre 2014 ayant prescrit la révision ou l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide que :

Le P.L.U de la commune de Teillé sera régi par les dispositions du code de l'urbanisme en vigueur depuis le 1er janvier 2016 et en particulier par les articles R. 151-1 à R. 151-55 du code de l'urbanisme dans leur rédaction en vigueur à compter du 1er janvier 2016.

### Tarif Cantine – Délib 2016-13

M. Christophe LEBRETON présente le bilan financier de l'année 2014-2015 du restaurant scolaire. Le coût total du repas sur cette période était de 7.15€ avec un tarif du repas enfant à 3.40€ soit une participation de la commune de 3.75€ par repas.

Il est proposé d'augmenter le tarif des repas car :

Le prestataire Restoria a informé la commune d'un relèvement des prix à compter du 1er janvier 2016.

Le coût de fonctionnement du restaurant scolaire, en particulier les frais de personnel augmente.

L'objectif est que la commune participe à hauteur de 50%.

Il est noté que les tarifs appliqués à Teillé sont raisonnables compte-tenu d'une fabrication sur place.

Deux augmentations sont présentées :

		Augmentations proposées	
	Tarif 2015	3%	4%
Enfants	3,40 €	3,50 €	3,55 €
Adultes	5,00 €	5,15 €	5,20 €

Le Maire propose d'opter pour l'augmentation de 4%.

Le conseil municipal après un vote à main levée, avec 12 voix pour, décide d'appliquer au 1<sup>er</sup> mars 2016 les tarifs suivants :

Enfants	3,55 €
Adultes	5,20 €

Monsieur le Maire est chargé d'appliquer cette décision.

### Tarif Locations de salle – Délib 2016-14

Monsieur le Maire propose d'augmenter les tarifs de location de salle, de matériel ou copies de 5%. Le conseil municipal, décide, à l'unanimité d'appliquer les tarifs suivants à compter du 1<sup>er</sup> mars 2016 :

	Particuliers	Associations et compagnies communales	Associations et compagnies Hors Commune
<b>THEATRE</b>			
Répétition	42,00 €	-----	63,00 €
Représentation	157,50 €	120,75 €	215,25 €
Assemblée générale, conférence, séminaire	-----	63,00 €	63,00 €

<b>LOCATION TABLES ET BANCS</b>	
Table, banc (Association communale)	Gratuit
Table (particulier commune)	1,00 €
Banc (particulier commune)	0,50 €
Table (hors commune)	1,50 €
Banc (hors commune)	0,75 €

<b>BARRIERES DE SECURITE</b>	
Communes du canton et limitrophes	Gratuit
Caution par unité	2,00 €

<b>BIBLIOTHEQUE</b>	
Inscription individuelle	5,00 €
Inscription d'une famille	8,00 €

	Associations communales	Habitants Teillé	Habitants, associations hors commune
<b>SALLE POLYVALENTE</b>			
Location jusqu'à 22 h	105,00 €	189,00 €	294,00 €
Location jusqu'à 3 h	189,00 €	357,00 €	556,50 €
Expo – AG – Vin d'honneur	63,00 €	105,00 €	173,25 €
1 utilisation gratuite pour les AG Asso. Communales	----	----	----
Sépulture	----	52,50 €	----
Sonorisation	52,50 €	52,50 €	52,50 €
<b>CAUTIONS</b>			
Salle	700,00 €	700,00 €	700,00 €
Ménage	100,00 €	100,00 €	100,00 €
Sonorisation	350,00 €	350,00 €	350,00 €
<b>SALLE D'ACTIVITES</b>			
Vin d'honneur mariages	----	63,00 €	115,50 €
<b>CUISINE</b>			
Cuisine salle polyvalente	52,50 €	94,50 €	136,50 €
<b>SALLE RESTAURANT SCOLAIRE</b>			
AG – Vin d'honneur	2 utilisations gratuites par an pour AG	63,00 €	----
Repas, buffet	73,50 €	115,50 €	----
CAUTION	320,00 €	320,00 €	
	Associations communales	Habitants Teillé	Habitants, associations hors commune
<b>TIRAGE PHOTOCOPIES : Associations communales</b>			
Reunions	Noir et blanc	Couleur	
Format A4	Gratuit 0,03 €	Gratuit 0,2 €	31,50 €
Repas buffet	63,00 € 0,06 €	63,00 € 0,32 €	94,50 €
Format A3 recto-verso	0,13 €	21,00 € 0,42 €	----
<b>TIRAGE PHOTOCOPIES : Particuliers</b>			
<b>GUINGUETTE</b>			
Format A4	Noir et blanc	Couleur	
Format A4 recto/verso ou A3	0,21 €	0,32 €	
Format A3 recto/verso ou A3	Gratuit 0,42 €	52,80 € 0,53 €	73,50 €
Format A3 recto/verso	0,63 €	42,00 € 0,74 €	
Soirée	Gratuit	€	63,00 €

#### Tarif Concessions cimetière – Délib 2016-15

Monsieur le Maire propose d'augmenter les tarifs des concessions Cimetière de 5%.

Le conseil municipal, décide, à l'unanimité d'appliquer les tarifs suivants à compter du 1er mars 2016 :

<b>CONCESSIONS CIMETIERE</b>	
Terrain 2 m <sup>2</sup> pour 15 ans	131,25 €
Terrain 2 m <sup>2</sup> pour 30 ans	262,50 €
Case columbarium pour 15 ans	262,50 €
Case columbarium pour 30 ans	525,00 €
Enfants	Gratuit

## **Ouverture de crédit en investissement avant le vote du budget 2016– Délib 2016-16**

Le Maire rappelle les faits :

Un nouveau lamier a été acheté en 2015 pour moitié avec la commune de Pannecé.

La facture totale (11 660 € - 3 000 € de reprise dd'ancien lamier) s'élève à 8 660€ supportée par Tinténiac qui demandera la moitié à Pannecé ensuite.

En 2015, il n'était pas budgétisé la totalité de la facture soit 8 660€ mais seulement 5 880€.

Le conseil municipal à l'unanimité, autorise :

-l'ouverture de crédit au chap 21 / compte 21578 pour 8 660€,

-l'autorisation de facturer la moitié à la commune de Pannecé

## **Demande autorisation remboursement Maire – Délib 2016-17**

Lors de la séance du 5/10/2015, il avait été décidé de prendre en charge l'achat d'une clôture pour un montant maximum de 500 euros, le montant total de la facture étant de 796.50 euros et ayant été réglée en totalité par Monsieur le Maire, celui-ci demande l'accord du Conseil pour demander son remboursement, M. & Mme Bliguet étant redevable de 296.50€.

### **Point Proxi**

Accord du FISAC pour commencer les travaux à partir du 15/01/2016, mais nous ne savons pas si notre dossier bénéficiera d'une subvention et de quel montant, car il y a une sélection des meilleurs projets et selon les fonds disponibles.

### **Comptes rendus des commissions**

#### Commission culturelle – Arnaud Pageaud

Présentation de la journée des associations le 4 juin de 10 h à 19 h. Pour les 70 ans et + retenir la date du 3/9/2016. Travail et réflexion pour la reconduction des Illumina'sons.

Prochain réunion : 22/04/16.

#### Communication – Catherine Rouil

Le Teillé Panorama 2016 a été réceptionné avec un mois d'avance par rapport à 2015. Il sera distribué par les conseillers comme habituellement. Pour 2017 travail sur une nouvelle présentation du Teillé Panorama.

Annulation de la réunion du 10 février également pour cause d'absences vacances scolaires, elle est reportée soit le 29 février ou le 2 mars.

#### Enfance jeunesse – Jérôme Squelard

Trajet RS : Ajout dans règlement, présentation aux associations de parents d'élèves

Exercice d'évacuation 2<sup>ème</sup> service

Achat des produits d'entretien : avec l'aide d'un élu : Angélique Delanoue ?

Conflits entre écoles : réunion avec les deux directions puis avec associations de parents d'élèves

Evacuation TAP : ok

Classe découverte J. Demy : 2 340€ soit 16.59€ / enfant : projet d'écriture d'un livre

Présentation du budget TAP

PPMS J Demy : ok

Problème de stationnement sur zébra

Projet 2016 : mise en place d'un conseil municipal d'enfant

Sécurisation des écoles : portails fermés à clé

Classe numérique : très onéreux, location à l'étude.

#### Voirie

La réunion de la commission n'a pas eu lieu pour cause des vacances scolaires est reportée en avril. Dégradation importante de la route passant devant les tennis et le stade de foot jusqu'au rond-point.

### **Informations et courriers divers**

- Répartition des amendes de police : il sera proposé l'aménagement du carrefour des 3 routes RD14/RD9/RD/16 ainsi que l'éclairage. Devis à demander.

- Curage du petit plan d'eau, devis reçu de 205 euros pour l'analyse de la boue.

- Courrier de Mr & Mme Michaud concernant l'achat de terrain communal, afin de leur permettre de réaliser 4 lots constructibles à la Gréhondière, décision reportée au prochain CM

- Outil en main : demande pour se servir de la cuisine de la cantine le mercredi A M de 14h à 16 h. Accord du CM.

- Info Vigipirate reconduit jusqu'à nouvel ordre, courrier du préfet du 29/01/2016.

- Vol à l'école J Demy le mercredi 10 février, préjudice environ 1 000 euros.

- Dégradation de la route de La Plonnière à la Guibretière, enfoncement sans doute à cause d'une galerie.

- Suite à la tempête, la cabane de l'A P S est détruite, rajouter dans le budget 2016 environ 1 000 euros.

- Il est demandé que les C R du SIVOM ainsi que les dates de réunions soient mis sur le site de la mairie.

- Réunion communes nouvelles du 2/02/2016, le ressenti de l'ensemble du CM, et des personnels (Stéphanie) est que cela ne semble pas facile à gérer, et que cela n'apporterait sans doute pas d'économies. Il serait peut-être plus pertinent de mutualiser certains achats.

- Lydia Béatrix demande pourquoi les CR du CM ne sont plus joints au bulletin communal depuis quelques mois.

- Anne Guillet informe qu'un champignon attaque les livres de la bibliothèque